

**Servitudes de passage d'ouvrages publics sur des propriétés privées -  
Lotissement DEVIQ - Conventions avec M. BOURQUIN, M. DUSSERT,  
Mme ROUSSEY, M. COURTOIS**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Afin de procéder au raccordement gravitaire du lotissement DEVIQ au réseau public existant rue Thomas Edison, décidé par le Conseil Municipal le 15 avril 1991, il convient de procéder à la mise en place de canalisations sur les propriétés privées suivantes :

- section MP n° 47 et MP n° 126, parcelles appartenant à M. COURTOIS Alphonse,
- section MP n° 12, parcelle propriété de M. DUSSERT Étienne,
- section MP n° 13-15-16, parcelle propriété de M. BOURQUIN Louis,
- section MP n° 14, parcelle propriété de Mme ROUSSEY, représentée par M. DUSSERT Gérard.

La réalisation de cet ouvrage public nécessite l'établissement de servitudes d'utilité communale. Ces servitudes seront à titre perpétuel et permanent. Les propriétaires ne percevront aucune indemnité principale, ni aucun loyer. Toutefois, en raison des gênes provisoires occasionnées pendant la durée des travaux, il est proposé aux propriétaires les indemnités accessoires suivantes :

- M. DUSSERT percevra une indemnité de 1 500 F pour perte partielle d'arbres,
- M. BOURQUOIN percevra une indemnité de 704 F pour perte temporaire d'exploitation,
- Mme ROUSSEY percevra une indemnité de 112 F pour perte temporaire d'exploitation.

De plus, la Ville de Besançon s'engage à réaliser gratuitement le branchement à l'égout de la maison de M. COURTOIS et à assurer la reconstruction du mur qui sera démoli lors des travaux.

La dépense de 2 316 F sera imputée au chapitre 893/2315.00513.30300.

Sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal est invité :

- à autoriser l'établissement de servitudes publiques sur les propriétés privées DUSSERT, BOURQUIN, ROUSSEY, COURTOIS, dans les conditions définies ci-dessus,
- à autoriser M. le Député-Maire à signer les conventions à intervenir.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée communale adopte, à l'unanimité, ces propositions.